

I - LA SALLE

SITUATION ACTUELLE		AMELIORATION ENVISAGEE		COMMENTAIRES EVENTUELS
OUI	NON	facilement réalisable	PROJET à dater	

A. Les extérieurs

1. Signalisation de la salle dans la ville

--	--	--	--	--

2. Existence d'un parking

- parking jouxtant la salle
- parking de plus de 50 places
- parking éclairé

3. Affichage extérieur

- nom du club
- heures d'ouverture de la salle

B. L'enceinte sportive

1. Commodités

a) vestiaires

- hommes et femmes non séparés
- hommes et femmes séparés pas aux normes handicapés
- hommes et femmes séparés aux normes handicapés

b) douches

- collectives uniquement
- collectives + individuelles mais pas aux normes handicapés
- collectives + individuelles aux normes handicapés

c) sanitaires (toilettes)

- hommes et femmes non séparés
- hommes et femmes séparés pas aux normes handicapés
- hommes et femmes séparés aux normes handicapés

2. Club house

a) le lieu

- lieu réservé aux pongistes dans un autre bâtiment
- lieu commun à plusieurs disciplines accolé à la salle
- lieu réservé aux pongistes accolé à la salle

b) mobilier club house

- chaises et tables
- fauteuils
- télévision

c) services offerts

- permanent du club
- vente de boissons et/ou friandises
- casier pour les revues pongistes

3. Salles annexes et prestations

- salle de bureau
- téléphone
- armoire premiers soins

C. La salle de Tennis de Table

- non spécifique mais disponible entre 8h et 12h par semaine
- non spécifique mais disponible entre 13h et 16h par semaine
- non spécifique mais disponible plus de 16h par semaine
- spécifique de moins de 338 m2
- spécifique entre 338 et 780 m2
- spécifique de plus de 780 m2
- homologuée F.F.T.T.
- bancs et/ou chaises (50 places minimum) si absence de gradins
- tribunes et/ou gradins
- accès handicapés à l'équipement

D. L'information du public dans la salle

1. Affichage permanent

- horaires des entraînements
- organigramme du club

2. Affichage réglementaire

- diplômes des entraîneurs
- numéros d'urgence (pompiers, SAMU, police...)
- consignes de sécurité (incendie, évacuation)
- arrêté d'ouverture municipal ou préfectoral

